

Musée historique de Lausanne
Rénovation et transformation de l'exposition permanente et entretien du bâtiment
Demande de crédit d'ouvrage

Préavis N° 2014/74

Lausanne, le 6 novembre 2014

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

1. Objet du préavis

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 7'020'000 francs destiné à la rénovation et à la transformation de l'exposition permanente du Musée historique de Lausanne (MHL).

La Municipalité a ouvert, le 7 octobre 2009, un compte d'attente de 350'000 francs¹ dans le but de financer un concours de projets de scénographie et d'architecture organisé en procédure sélective. Un crédit d'étude de 1'300'000 francs a été accordé par votre Conseil le 8 mai 2012².

Ce préavis concrétise les intentions de la Municipalité énoncées dans le rapport-préavis N° 2008/26 du 21 mai 2008³ sur la politique culturelle de la Ville de Lausanne adopté par le Conseil communal le 24 février 2009.

2. Table des matières

1.	OBJET DU PREAVIS	1
2.	TABLE DES MATIERES	1
3.	PREAMBULE ET HISTORIQUE	2
4.	ETAT DU BATIMENT ET DES INSTALLATIONS.....	3

¹ BCC 2009, séance no 6/1 du 24 novembre 2009, p. 496.

² BCC 2012, Préavis N° 2011/61 du 14 décembre 2011, Musée historique de Lausanne, Rénovation et transformation de l'exposition permanente et entretien du bâtiment, Demande de crédit d'étude (extension du compte d'attente), pp. 685-693.

³ BCC 2009, Rapport-préavis N° 2008/26 du 21 mai 2008, Politique culturelle de la Ville de Lausanne, Réponse à la motion de M. Gilles Meystre demandant à la Municipalité de définir un plan directeur de la culture lausannoise, Réponse au postulat de M. Grégoire Junod intitulé « Pour une nouvelle politique lausannoise de soutien au cinéma », pp. 172-215.

5.	PROJET DE RENOVATION ET DE TRANSFORMATION DE L'EXPOSITION PERMANENTE ET ENTRETIEN DU BATIMENT	3
5.1	CONCOURS DE PROJETS DE SCENOGRAPHIE ET D'ARCHITECTURE	3
5.2	CONTENU DE LA NOUVELLE EXPOSITION PERMANENTE.....	4
5.3	SUPPORTS DIDACTIQUES, INTERACTIVITE.....	5
5.4	MUSEOGRAPHIE	5
5.5	MEDIATION CULTURELLE.....	6
5.6	ENTRETIEN DU BATIMENT	6
6.	DEMENAGEMENT DES COLLECTIONS DU MHL	7
7.	DESCRIPTIF DES TRAVAUX ET DEVIS ESTIMATIF	7
8.	ASPECTS ENERGETIQUES.....	8
9.	EXPLOITATION DU MUSEE DURANT LES TRAVAUX	8
9.1	ACTIVITES DU MHL.....	8
9.2	PERSONNEL.....	8
10.	CALENDRIER DES OPERATIONS.....	9
11.	JARDIN DU MUSEE.....	9
12.	INCIDENCES SUR LE BUDGET	10
12.1	CONSEQUENCES SUR LE BUDGET D'INVESTISSEMENT.....	10
12.1.1	<i>Plan des investissements.....</i>	<i>10</i>
12.1.2	<i>Crédit d'étude.....</i>	<i>10</i>
12.1.3	<i>Recettes d'investissements</i>	<i>10</i>
12.1.4	<i>Tableau</i>	<i>10</i>
12.2	CONSEQUENCES SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT.....	10
12.2.1	<i>Charges de personnel</i>	<i>10</i>
12.2.2	<i>Charges d'intérêts</i>	<i>11</i>
12.2.3	<i>Charges d'amortissement</i>	<i>11</i>
12.2.4	<i>Charges d'exploitation</i>	<i>11</i>
13.	CONCLUSIONS	11

3. Préambule et historique

L'exposition permanente actuelle du MHL trouve son origine dans un préavis daté du 8 octobre 1985⁴ portant sur la transformation et le réaménagement du Musée historique de l'Ancien-Evêché (actuel Musée historique de Lausanne). Située dans le bâtiment de l'Ancien Evêché, classé en note 1, soit bâtiment d'importance nationale, elle occupe le rez-inférieur de la bâtisse, les niveaux 1 et 2 (galeries d'argenterie et de musique), ainsi que les combles (salle de musique).

L'exposition permanente inaugurée en 1990 avait pour ambition de raconter l'histoire de Lausanne des origines à nos jours, quelle que soit la quantité et la nature des œuvres et documents conservés. Or ceux-ci sont, pour certaines périodes pourtant capitales (comme le Moyen Âge ou la Réforme), extrêmement rares. Le recours aux reproductions fut en conséquence largement pratiqué et quantité de textes ont été rédigés pour pallier les manques d'objets.

L'exposition permanente a en outre subi de nombreuses modifications sectorielles, entraînant une perte significative de cohérence du discours et occultant totalement le fil conducteur imaginé à la fin des années 1980. Ainsi, le secteur consacré au XXe siècle a disparu en 1998 déjà ; un ensemble disparate d'instruments de musique est venu se greffer à la galerie d'argenterie ; le début du parcours a été amputé d'environ 40m² et la salle du XVIIIe siècle a perdu un quart de sa surface et autant

⁴ BCC 1985, Préavis N° 207bis du 8 octobre 1985, Musée historique de Lausanne, Transformations et réaménagement, Demande de crédit, pp. 1959 ss, 2027 ss.

d'objets au profit de l'administration. Le parcours actuel n'est non seulement pas représentatif de la qualité des collections du MHL mais il est loin de rendre justice à la richesse de l'histoire lausannoise.

A cela s'ajoute des éléments matériels tels que l'usure des moquettes, des peintures défraîchies, un éclairage inadapté, des audiovisuels et audioguides inévitablement obsolètes voire hors d'usage, un système de climatisation/ventilation défaillant ne permettant pas de respecter les exigences de base en matière de conservation d'œuvres, etc.

Enfin, l'absence de l'histoire du XXe siècle dans le parcours permanent rend l'exposition incomplète quant à la mission du musée.

Partant de ce constat, la Municipalité a proposé dans le cadre du rapport-préavis N° 2008/26 du 21 mai 2008⁵ sur la politique culturelle de la Ville de Lausanne de créer un nouveau parcours permanent.

4. Etat du bâtiment et des installations

Un rapport d'analyse EPIQR (Energy Performance, Indoor environmental Quality and Retrofit) a été réalisé pour le compte du Service du logement et des gérances (SLG) en avril 2011. Il en ressort que les installations techniques sont obsolètes et la toiture est à rénover entièrement.

Les analyses détaillées menées par les architectes et les mandataires spécialisés ont révélé que des travaux importants d'entretien doivent effectivement être réalisés parallèlement. Ces travaux concernent essentiellement la toiture, qui n'est plus étanche, la mise aux normes selon l'ECA et les installations techniques générales du musée (centrale de ventilation, centrale de climatisation, raccord sur chauffage à distance, mise aux normes électriques).

Il convient de rappeler que ce bâtiment, propriété communale, n'a pas fait l'objet de travaux d'entretien important depuis près de 25 ans, hormis des interventions ponctuelles pour garantir le bon fonctionnement du musée (réparation de fuites, ajouts d'éléments de climatisation/ventilation, d'éclairage, etc.).

Un montant de 2'360'000 francs (TTC) est d'ores et déjà réservé pour ces travaux d'entretien dans le crédit-cadre, 4^{ème} étape, du SLG⁶.

5. Projet de rénovation et de transformation de l'exposition permanente et entretien du bâtiment

5.1 Concours de projets de scénographie et d'architecture

A la suite de l'ouverture d'un compte d'attente de 350'000 francs⁷, le Service d'architecture a organisé, en procédure sélective, pour le compte du Service de la culture, un concours de projets de scénographie et d'architecture. Lancée le 8 décembre 2009, ce sont 21 groupements de mandataires qui ont participé à la procédure en déposant un dossier.

Conformément au cahier des charges, dix groupements de mandataires ont été retenus pour la 2^{ème} phase de sélection par le jury, présidé par le chef du Service de la culture et comprenant des membres représentant le monde des musées mais aussi de l'architecture, de la conservation du patrimoine bâti et du gestionnaire du bâtiment (représentant du propriétaire).

Au terme de la 2^{ème} phase du concours, c'est le projet « Lausanne existe » du groupement Brauen & Waelchli Architectes + Soumaswork qui a été choisi. Au printemps 2013, l'atelier Oï a remplacé Soumaswork et repris en main le volet scénographique du projet.

⁵ Voir supra note 3.

⁶ BCC à paraître, Préavis N° 2012/34 du 12 juillet 2012, Programme d'entretien et importants travaux de remise en état de divers bâtiments des patrimoines financier et administratif, Demande de crédit-cadre, Quatrième étape (2013-2017).

⁷ Voir supra note 1.

5.2 Contenu de la nouvelle exposition permanente

Le contenu de la nouvelle exposition permanente a été conçu et élaboré sur la base des principes suivants :

- proposer un parcours à thèmes suivant un « fil rouge »,
- y inclure le XXe siècle dans son ensemble,
- éviter l'exhaustivité chronologique et thématique,
- privilégier la présentation d'originaux issus des collections,
- remettre en valeur certains décors et éléments d'origine du bâtiment,
- renforcer le lien entre les Lausannois-es et leur ville.

Du point de vue scénographique, le projet fait débiter le parcours permanent dans les combles pour ensuite amener le visiteur dans les étages inférieurs en effectuant une boucle. Cette disposition permet d'éviter les allers-retours et les montées-descentes au sein d'un bâtiment particulièrement complexe. Elle offre en outre l'avantage de placer sur un même niveau intermédiaire les activités temporaires, événementielles et l'accueil, les salles d'expositions temporaires et la salle de musique/conférences se trouvant désormais à la hauteur de l'entrée.

Les deux premiers espaces ont fait l'objet d'une attention toute particulière. Le but est d'immerger dès le départ le visiteur dans l'histoire de la ville et la réalité physique du site. A ce titre, une « chronologie lausannoise » occupera la première salle : elle déclinera une série de 120 dates-repères, auxquelles seront associés une trentaine d'objets-témoins, du IIe au XXIe siècles. Figureront aussi quelques figures majeures de l'histoire de la ville.

Après avoir reçu les clés chronologiques d'une histoire de la ville, le visiteur arrivera devant la fameuse maquette de Lausanne. Restaurée, elle aura une place de choix au centre de la pièce et sera agrémentée d'un dispositif multimédia de pointe, offrant en alternance des éclairages d'ambiance, des données statistiques et un commentaire multilingue enrichi d'éléments projetés sur la maquette. En contrepoint contemporain, sur une paroi adjacente, une monumentale vue aérienne en haute définition sera présentée, tandis qu'un « contact visuel » avec la ville réelle sera possible via des webcams. Ainsi sera mis en place de façon inédite un lien physique entre la cité d'hier et la métropole d'aujourd'hui.

L'« assiette physique » lausannoise est suffisamment complexe pour en faire l'une de ses spécificités : collines, vallons, déclivités, dénivellation ont largement influencé son développement et façonné l'image de la ville. Ajouté à cela qu'elle a connu différentes métamorphoses majeures (aux XIIIe, XIXe, XXe et XXIe siècles notamment). Les transformations urbaines constitueront donc le fil conducteur du parcours. Initié par la maquette, il se déroulera sur le même étage avec des secteurs consacrés à l'urbanisation (1500-1800 / 1800-2010), au logement et à l'eau. Les aspects sociaux, politiques, sanitaires et économiques de ces thèmes seront privilégiés.

Traversant vers l'aile « noble » de l'Ancien Evêché (dite aile de Prangins), le visiteur arrivera dans un espace traitant des transports : de l'épineuse « traversée de Lausanne » avec chars, charrettes et diligences, aux défis contemporains de la mobilité en passant par la révolution des transports du début du XXe siècle et une évocation de l'aviation lausannoise dans la plus élevée des salles du musée.

Il pourra en redescendant découvrir la « salle bernoise », aménagée en salle de musique, débarrassée de tout dispositif pour mieux faire ressortir les peintures murales, le plafond du XVIe siècle et autres éléments architecturaux. Les parties les plus notables de l'Ancien Evêché feront à cet effet l'objet d'un niveau de visite supplémentaire. Dès l'entrée, muni de tablettes numériques et se repérant grâce à une signalétique ad hoc, le visiteur pourra en effet découvrir les particularités et l'histoire de cette résidence médiévale profondément remaniée au cours des siècles.

Dans cette même aile, mais au rez inférieur, la section suivante sera celle des religions. Le XIIIe siècle – époque phare de l'histoire de la ville – et la Cathédrale y occuperont une place importante, avec une maquette inédite au 1:50 montrant l'édifice dans son état de 1235, reconstitué grâce aux traces laissées par l'incendie qui eut lieu cette année-là. La Réforme, l'Epoque cantonale et les autres confessions seront présentées par le biais d'œuvres iconographiques, d'objets et de documents audio.

Une autre époque pendant laquelle Lausanne connut un rayonnement extraordinaire fut la seconde moitié du XVIII^e siècle. Grandes familles, vie de salon, effervescence intellectuelle font entre autres se croiser le Dr Tissot, Gibbon, Voltaire, Isabelle de Charrière, Benjamin Constant, des lettrés et intellectuels de toute l'Europe. Les Lumières sont à Lausanne et leurs traces dans la ville encore bien visibles avec, notamment, les demeures de la rue de Bourg.

Dans un registre plus matériel, les secteurs suivants parleront de l'économie (commerce, construction, immigration, artisanat et industrie) et du tourisme (paysage, atouts sociaux, médecine, formation, sites). Et le territoire sera toujours bien présent, puisque le Flon sera au centre du premier sujet, le Léman et Sauvabelin au cœur du second.

Le dernier espace offrira une fin de parcours en forme d'ouverture, donnant la parole à des Lausannoises et des Lausannois, imaginant ce que pourront être les objets d'aujourd'hui conservés dans le MHL de demain.

5.3 *Supports didactiques, interactivité*

Les textes de l'exposition seront traduits en anglais, au vu du nombre sans cesse croissant de visiteurs étrangers.

La visite pourra se faire avec un audioguide en français, anglais, allemand, espagnol ou mandarin.

Des tablettes (ipad) seront à disposition des visiteurs souhaitant effectuer le parcours dédié au bâtiment.

Des fascicules consacrés à des thèmes spécifiques de l'exposition seront disponibles.

Des écrans multimédia permettront régulièrement au visiteur d'approfondir un sujet, de consulter des ensembles d'œuvres et des documents spécifiques, de visualiser des diaporamas.

Des postes audio diffuseront dans certaines salles, via des écouteurs, des enregistrements de textes et des témoignages historiques ou contemporains.

5.4 *Muséographie*

Musée de ville et musée d'histoire, le MHL a pour mission de transmettre un savoir complexe. Il ne peut présenter des œuvres et objets pour eux-mêmes, ceux-ci étant les éléments et les supports d'un récit dont la rédaction fait appel à des savoirs et des compétences aussi divers que l'histoire, l'histoire de l'art, la sociologie, l'architecture, la théologie, l'ethnographie ou l'urbanisme. La cohérence de l'« histoire sans mots » racontée au visiteur est assurée par un fil rouge, qui le guide tout au long du parcours, rythme sa visite, en facilite la compréhension et augmente son attractivité.

Pour que l'appréhension de ce contenu soit aisée, agréable et fructueuse pour le visiteur, sa mise en scène requiert un équilibre subtil entre les œuvres, les dispositifs didactiques (textes, supports informatiques, cartels, etc.) et les éléments scénographiques proprement dits (mobilier, éclairage, signalétique). La mise en place du récit et des éléments qui le constituent (objets, œuvres, explications) est en effet essentielle pour l'agrément du visiteur. A ce titre, le contenant-scénographie participe intégralement de l'acquisition du contenu-savoir.

Afin de structurer le parcours et de lui conférer une expression unitaire aisément identifiable par le public, il est essentiel qu'elle se différencie du bâti. Dans cette optique, les scénographes proposent un dénominateur commun comme marqueur du projet muséographique, à savoir un matériau déployé dans tout le parcours, qui fonctionnera comme médiateur entre les espaces et le contenu.

Assimilée à du mobilier, la scénographie de l'exposition se différencie matériellement du bâti. Elle permettra ainsi au public de rester dans une continuité, en dépit des nombreuses ruptures spatiales.

Ce concept garantit aussi une évolutivité de l'exposition, autorisant la modification ou l'échange ponctuels de composants. Il assure un accès aisé à l'ensemble des composants techniques, indispensable à des interventions liées notamment à la conservation des œuvres.

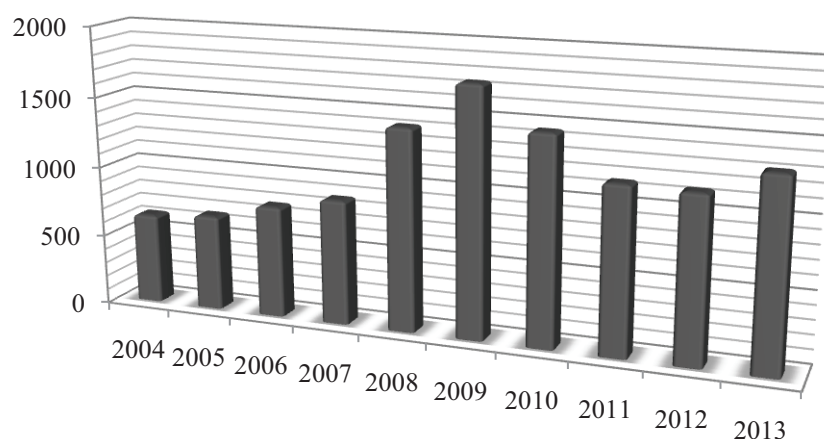
5.5 Médiation culturelle

Le MHL organise depuis de nombreuses années des activités pédagogiques en lien avec les expositions permanentes et temporaires. Indissociables aujourd'hui de l'offre muséale, elles visent à une meilleure compréhension par le public des thématiques des expositions et à mieux communiquer la nature des missions de l'institution, soit la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine lausannois. Elles favorisent en outre l'accès au musée dès le plus jeune âge.

Destinés en effet en premier lieu au jeune public, dans le cadre scolaire ou en groupes indépendants, les ateliers, dont la palette s'est remarquablement étoffée, permettent plusieurs niveaux d'approches : historique, géographique, artistique, pratique, tout en offrant une lecture diversifiée de l'histoire lausannoise, lointaine comme récente. Les animations comprennent généralement une introduction théorique, avec visite ciblée du musée, puis une activité pratique : fabrication d'objets, création d'œuvres, photographie, etc. Ces ateliers sont organisés toute l'année, à certaines dates préprogrammées, mais également (et surtout) sur demande. Ils enregistrent plus de mille participants annuels pour plus de cent ateliers.

La transformation et rénovation intégrale de l'exposition permanente suscitera un engouement renouvelé et soutenu du public, lausannois d'abord, mais aussi vaudois et romand, auquel il faudra répondre notamment en élargissant l'offre de médiation. Il est certain que la disponibilité des deux médiatrices externes (auxiliaire et mandataire), assurant actuellement toutes les activités pédagogiques et qui interviennent à la demande, ne sera pas suffisante avec l'orientation que le MHL souhaite donner au développement des activités pour adultes mais également une meilleure offre scolaire, par la mise à disposition systématique de dossiers pédagogiques.

Tableau 1 Fréquentation des ateliers



5.6 Entretien du bâtiment

En parallèle aux travaux mentionnés précédemment et profitant de cette aubaine, d'importants travaux d'entretien seront réalisés et financés exclusivement par le préavis N° 2012/34 du 12 juillet 2012⁸.

⁸ Voir supra note 6.

Ces travaux d'entretien d'un montant de 2'360'000 francs consistent en la réfection totale de la toiture, mise en conformité des équipements incendie, remplacement partiel des installations techniques telles que chauffage, ventilation, froid, sanitaires et régulation.

6. Déménagement des collections du MHL

Les œuvres de l'exposition permanente actuelle seront déménagées comme suit :

- les objets et documents d'autres institutions seront restitués,
- une partie des œuvres du MHL sera rapatriée dans le dépôt du musée (abris en sous-sol),
- le reste sera transporté au dépôt de Sébeillon.

Le contenu – peintures, dessins et estampes – du dépôt situé au niveau de l'administration sera entièrement déplacé à Sébeillon. Les interventions sur le bâtiment engendreront en effet quantité de poussière et il ne sera pas possible de garantir l'étanchéité des accès – sinon au prix d'interventions lourdes et onéreuses. Ce choix se fonde aussi sur l'expérience faite récemment au Musée olympique, où une partie des collections graphiques a dû, après les travaux de rénovation du musée, être confiée deux mois durant à une restauratrice.

Le protocole élaboré pour le déménagement sera le suivant :

- constat d'état avec documentation photographique,
- intervention de conservation/restauration si nécessaire,
- emballage par le personnel du musée et/ou l'entreprise chargée du déménagement de l'Ancien Evêché à Sébeillon,
- déballage,
- examen visuel pour dégâts éventuellement causés au cours du transport,
- conditionnement et rangement dans les secteurs appropriés,
- rédaction et visa du rapport.

Une dizaine de pierres sculptées – dont l'original de la statue de la Justice provenant de la Palud –, des pianos ainsi qu'un squelette seront manutentionnées et transportées par des spécialistes.

Une partie du matériel d'emballage (papiers spéciaux, papier-bulle, mousses de protection, cartons, caisses, mallette...) sera pour partie acquise par le musée, pour partie fournie par les transporteurs.

Les œuvres qui devront être décadrées le seront à l'arrivée au dépôt de Sébeillon.

Six semaines au moins seront nécessaires pour effectuer le déménagement du contenu du musée.

Un montant de 126'000 francs, inscrit sous le CFC ⁹, a été prévu pour le déménagement.

7. Descriptif des travaux et devis estimatif

CFC	LIBELLE	CHF	TOTAL
1	Travaux préparatoires	CHF	212'000
2	Bâtiment	CHF	2'969'000
5	Frais secondaires et comptes d'attente	CHF	318'000
6	Divers et imprévus	CHF	615'000

⁹ Voir infra chapitre 7.

7	Frais de déménagement	CHF	126'000
9	Ameublement et décoration	CHF	2'780'000
	TOTAL intermédiaire	CHF	7'020'000
	Donateurs Maquette	CHF	-270'000
	TOTAL TTC	CHF	6'750'000

Indice suisse des prix de la construction, région lémanique, avril 2014 : 102.6, base octobre 2010 : 100.0

8. Aspects énergétiques

Le bâtiment est classé en note 1, il est un monument d'importance nationale et est répertorié comme monument historique. Partant de ce constat, les mandataires ont concentré leurs efforts en matière d'isolation thermique par la réfection complète de la toiture du musée. Les façades, qui sont en bon état, sont conservées. Les installations de ventilation et de climatisation, actuellement obsolètes, disparates et très gourmandes en énergie seront entièrement remises à neuf. Les éclairages actuels (halogènes) seront remplacés par une lustrerie LED dans la nouvelle scénographie. Le bâtiment est déjà raccordé au chauffage à distance.

9. Exploitation du musée durant les travaux

9.1 Activités du MHL

Certaines des missions du musée qui ne pourront être poursuivies pendant la fermeture concernent avant tout les activités de médiation : ateliers, animations, visites guidées, concerts, conférences et expositions. Des exceptions sont prévues, qui concerneront les séances d'information à propos du projet et les visites de chantier.

D'autres missions ne seront que partiellement assurées. Les demandes de consultations et de reproductions pour des articles, publications, recherches, seront honorées avec cependant des horaires restreints. Les personnes seront d'abord redirigées vers la base de données en ligne Museris. En principe, ne devraient pouvoir être fournies que des reproductions d'œuvres déjà effectuées par l'atelier de numérisation.

Les tâches scientifiques et de conservation seront, elles, poursuivies sans restrictions.

9.2 Personnel

Le personnel fixe du MHL est réparti en différentes équipes :

- scientifique : le directeur, les conservateurs et une des documentalistes sont chargés de l'élaboration du contenu du nouveau parcours. A ce titre, ils se consacreront prioritairement à cette tâche dès la fermeture du musée. Les autres documentalistes seront en appui ; elles poursuivront par ailleurs le travail d'inventaire et se chargeront du suivi des demandes de consultation. Par ailleurs, le personnel scientifique pourra être appelé à collaborer à différents projets en lien avec d'autres institutions, par exemple ;
- administratif : l'adjointe administrative et les secrétaires œuvreront en soutien pour tout le projet (gestion et suivi administratif, comptable et logistique). Elles assumeront, en collaboration avec les autres services communaux concernés, la préparation de la réouverture, notamment en termes de communications et de relations publiques. Elles participeront aussi avec le directeur à la

réflexion sur les nouvelles orientations de la médiation. La gestion des visites du chantier sera également de leur ressort et la fermeture du musée sera mise à profit pour effectuer le tri et le rangement des archives administratives ;

- technique : les techniciens seront concernés par l'ensemble du projet, pour les travaux de manutention, transports, élimination/débarras, pour les tâches de conservation préventive (emballage, constats, surveillance du climat), pour la gestion des dépôts (en particulier celui de Sébeillon) et les aspects inhérents au bâtiment (nouvelles installations, sécurité, électricité, CVC) ;
- d'accueil : une à deux personnes devront gérer l'entrée du musée : surveillance, gestion des flux, renseignements, mandataires, livraisons, etc. au quotidien.

A relever que le personnel technique et d'accueil du musée sera mis à disposition des autres musées communaux en fonction des besoins.

Toutes les équipes seront chargées d'aider au démontage de l'exposition, à l'élimination de l'ancien mobilier, au déménagement des œuvres puis au remontage. Ces collaboratrices et collaborateurs se verront par ailleurs confier des travaux de tri de rangement et d'inventaire au sein des trois départements (collections photographiques, d'objets, de peintures et d'arts graphiques) ainsi qu'aux archives et à la bibliothèque.

Quant au personnel fixe de nettoyage du Service du logement et des gérances, les parties non concernées par les travaux continueront d'être nettoyées. Dès lors, une partie du personnel sera réaffectée transitoirement sur d'autres sites et/ou effectueront des remplacements.

10. Calendrier des opérations

Ouverture du compte d'attente de 350'000 francs	octobre 2009
Lancement du concours d'architecture	octobre 2009
Jugement du concours d'architecture	juillet 2010
Crédit d'étude - Augmentation du compte d'attente à 1'300'000 francs	mai 2012
Dépose dossier d'enquête	janvier 2014
Devis général	août 2014
Préavis pour crédit d'ouvrage	octobre 2014 - avril 2015
Ouverture du chantier	juillet 2015
Fin du chantier	septembre 2016

11. Jardin du musée

L'ouverture au public du jardin du musée avec l'aménagement d'une buvette a fait l'objet d'une étude préalable par le Service d'architecture.

Deux variantes sont ressorties de cette étude :

- Ouverture au public depuis l'esplanade de la cathédrale,
- Accès uniquement depuis le musée pour les visiteurs.

La simultanéité des deux accès au jardin n'est pas envisageable, car il faudrait aménager un contrôle d'accès à l'entrée du musée depuis le jardin. Ce contrôle n'est pas possible en termes d'espace à disposition, ni en termes de personnel pour le contrôle d'accès.

Les deux variantes représentent des travaux importants : installation d'eau courante, monte-charge pour personnes à mobilité réduite, installations de sanitaires, système antieffraction.

12. Incidences sur le budget

12.1 Conséquences sur le budget d'investissement

12.1.1 Plan des investissements

Ce projet figure au plan des investissements pour les années 2015-2018 avec un montant de 7'020'000 francs.

12.1.2 Crédit d'étude

Lors de sa séance du 8 mai 2012¹⁰, le Conseil communal a accepté d'allouer à la Municipalité un crédit d'étude de 1'300'000 francs. A ce jour, ce dernier accuse une dépense de 659'209.05 francs. Les dépenses déjà effectuées dans le cadre du crédit d'étude seront balancées, pour une partie, en fonction des dépenses effectives mais au maximum 950'000 francs, par prélèvement sur le présent crédit d'ouvrage et pour l'autre partie, en fonction des dépenses effectives mais au maximum 350'000 francs, sur le Programme d'entretien et importants travaux de remise en état de divers bâtiments des patrimoines financier et administratif de SLG¹¹.

12.1.3 Recettes d'investissements

La nouvelle installation et le dispositif multimédia de la maquette de Lausanne d'après le plan Buttet bénéficient du soutien de la Fondation BCV (120'000 francs) et de la Loterie Romande (150'000 francs).

12.1.4 Tableau

Le tableau ci-dessous synthétise la planification des dépenses d'investissement actuellement retenue. Elle est conforme au plan des investissements 2015-2018, excepté la tranche annuelle 2016 qui est supérieure de 1'000'000 francs en regard de l'avancement des travaux.

(en milliers de CHF)	2009-2014	2015	2016	2017	2018	2019	Total
Dépenses d'investissements	800.0	2'000.0	2'500.0	1'720.0	0.0	0.0	7'020.0
Recettes d'investissements	0.0	0.0	0.0	270.0	0.0	0.0	270.0
Total net	800.0	2'000.0	2'500.0	1'450.0	0.0	0.0	6'750.0

12.2 Conséquences sur le budget de fonctionnement

12.2.1 Charges de personnel

Les surfaces d'exploitation du musée n'ayant pas changé après les travaux, il n'y a pas de besoin complémentaire pour les nettoyages.

¹⁰ Voir supra note 1.

¹¹ Voir supra note 6.

12.2.2 Charges d'intérêts

Calculés sur la base d'un taux d'intérêt moyen de 2.75%, les intérêts théoriques moyens développés par le présent préavis s'élèvent à 106'000 francs par an à compter de l'année 2015.

12.2.3 Charges d'amortissement

La durée d'amortissement retenue est de dix ans, les charges d'amortissement s'élèvent à 702'000 francs par année. En fonction de la planification actuellement retenue, les amortissements devraient être réalisés à partir de l'année 2015.

12.2.4 Charges d'exploitation

Il n'y a aucune charge d'exploitation supplémentaire.

Compte tenu des éléments présentés ci-dessus, les impacts financiers attendus durant la période 2015-2019 sont les suivants :

	2015	2016	2017	2018	2019	Total
Personnel suppl. (en ept)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
(en milliers de CHF)						
Charges de personnel	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Charges d'exploitation	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Charge d'intérêts	106.2	106.2	106.2	106.2	106.2	531.0
Amortissement	702.0	702.0	702.0	702.0	702.0	3'510.0
Total charges suppl.	808.2	808.2	808.2	808.2	808.2	4'041.0
Diminution de charges	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Revenus	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total net	808.2	808.2	808.2	808.2	808.2	4'041.0

13. Conclusions

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2014/74 de la Municipalité, du 6 novembre 2014;
 où le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire;
 considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'adopter le projet de rénovation et transformation de l'exposition permanente et entretien du bâtiment du Musée historique de Lausanne ;

2. d'allouer à cet effet à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 7'020'000 francs ;
3. de balancer le compte du crédit d'étude 3302.582.346, en fonction des dépenses effectives, mais au maximum 950'000 francs par prélèvement sur le crédit prévu sous chiffre 2 ci-dessus, et 350'000 francs sur le Programme d'entretien et importants travaux de remise en état de divers bâtiments des patrimoines financier et administratif de SLG – 4^{ème} étape ;
4. d'amortir annuellement le crédit prévu sous chiffre 2, sur dix ans, par la rubrique 3306.331 du budget du Service du logement et des gérances ;
5. de faire figurer sous la rubrique 3306.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit mentionnés sous chiffre 2 ci-dessus ;
6. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 2 ci-dessus les éventuelles subventions, donations ou recettes de sponsoring qui pourraient être accordées.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire :
Sylvain Jaquenoud